

## CONSEIL MUNICIPAL DE PLAINE

### Procès-verbal des délibérations du conseil municipal Séance du 17 octobre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 17 octobre 2024 à 20 heures, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia SIMONI, pour une session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 11 octobre 2024.

Membres présents BENOIT Patrick, REMUND Nathalie, adjoints  
CONRADO Marie-Charlotte, HENRIOT Muriel, BENOIT Jean-Paul,  
PETERSCHMITT Amandine, MONEL Lucien, LAVIGNE Didier,  
DIDIER Céline, GRANDADAM Jean-Marie, ACKER Christophe.

Absents excusés KOENIGUER Théo, LACAF Patrice, ROCHEL Michel

M. KOENIGUER Théo a donné procuration à M. MONEL Lucien,  
M. LACAF Patrice a donné procuration à M. LAVIGNE Didier  
M. ROCHEL Michel a donné procuration à M. BENOIT Patrick

Secrétaire de séance : BENOIT Patrick

#### Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2024

En application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de la séance du 19 septembre 2024 est adopté à l'unanimité.

#### Communications :

- Treize mois après la disparition de Lina le corps de la jeune fille, a été retrouvé dans une rivière de la Nièvre, proche de Nevers, là où le véhicule du principal suspect avait été géolocalisé le lendemain de la disparition de Lina. A la suite de ce dénouement tragique, Madame le Maire a adressé un message de soutien à la maman de Lina. Elle demande au conseil municipal d'observer une minute de silence.
- Le bénéfice net du bar éphémère organisé les 16, 17, 23 et 24 août 2024 est d'environ 1600 €.
- Une épreuve spéciale du 9° rallye National du Centre Alsace s'est déroulée samedi 12 octobre 2024 sur la commune, entre le croisement des Quelles-Bambois-Salm, et le village de Vacances Nutchel.

## **ORDRE DU JOUR**

1.	TRAVAUX DE DEMOLITION DE L'ANCIENNE ECOLE DE CHAMPENAY .....	38
2.	LOGEMENT DE DIESPACH : REMPLACEMENT DES FENETRES ET VOLETS .....	39
3.	RESERVE INCENDIE : TRAVAUX DE TERRASSEMENT .....	39
4.	ENTRETIEN SALLE POLYVALENTE : REMPLACEMENT DE VITRAGES .....	40
5.	SUBVENTION A L'ASSOCIATION HAUTE BRUCHE ECOLES.....	40
6.	SUBVENTION AU COMITE HAUTE BRUCHE DU SOUVENIR FRANCAIS .....	41

\*\*\*\*\*

### **1. TRAVAUX DE DEMOLITION DE L'ANCIENNE ECOLE DE CHAMPENAY**

Dans le cadre des travaux de transformation de l'ancienne école de Champenay, Madame le Maire présente au conseil municipal le devis établi par la société SCHRAMM CONSTRUCTIONS de Riquewihl pour la démolition des cloisons intérieures et planchers du bâtiment.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le devis établi le 24/09/2024 pour un montant de 31 245 € HT,
- Autorise Madame le Maire à engager les travaux de démolition de l'ancienne école de Champenay et signer tous documents relatifs à la réalisation et au paiement de ces travaux.

## **2. LOGEMENT DE DIESPACH : REMPLACEMENT DES FENETRES ET VOLETS**

Les fenêtres et volets du logement de Diespach sont hors d'usage et ne correspondent plus aux normes énergétiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de remplacer les 12 fenêtres et volets de la maison. Les matériaux utilisés seront le PVC pour les fenêtres et l'aluminium pour les volets. Les travaux de fourniture et pose seront confiés à l'entreprise BIEBER de Mundolsheim, suivant devis établis en date du 07/10/2024, pour un montant évalué à  
8 299.83 € HT pour les fenêtres  
10 248.18 € HT pour les volets
- Autorise le Maire à engager les travaux et signer tous documents relatifs à la réalisation et au paiement de ces travaux.

## **3. RESERVE INCENDIE : TRAVAUX DE TERRASSEMENT**

Vu les délibérations du conseil municipal en dates du 16/05/2024 et du 18/07/2024 relatives à l'installation d'une réserve incendie à Bambois,

Considérant qu'il est nécessaire de faire des travaux de terrassement avant d'implanter la réserve incendie,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les devis établis par la société WEILBACHER de Bellefosse
  - pour la création d'une plateforme et d'un parking dont le montant est estimé à 4 495 € HT.
  - pour la fourniture et pose d'une clôture autour de la citerne souple dont le montant est estimé à 3 456 € HT
- Autorise le Maire à engager les travaux et signer tous documents relatifs à la réalisation et au paiement de ces travaux.

#### **4. ENTRETIEN SALLE POLYVALENTE : REMPLACEMENT DE VITRAGES**

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis établi par l'entreprise MC SERVICES de Fraize pour le remplacement de vitrages endommagés à la salle des fêtes et salle de sport.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le devis établi le 07/09/2024 pour un montant de 1949.71 € HT
- Autorise le Maire à engager les travaux et signer tous documents relatifs à la réalisation et au paiement de ces travaux.

#### **5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION HAUTE BRUCHE ECOLES**

Madame le maire présente au conseil municipal la demande de subvention de l'Association Haute Bruche Ecoles .

Cette association a été créée en 1990. Elle regroupe des enseignants et des parents d'élèves des écoles de Saâles, Bourg-Bruche, Saulxures, Ranrupt, Colroy la Roche, Saint Blaise la Roche, Plaine, Fouday, Waldersbach, Belmont, Solbach, Bellefosse et Blancherupt. Elle a pour vocation de promouvoir des activités culturelles et sportives en milieu scolaire.

Pour faire face à ces dépenses, l'Association Haute Bruche Ecoles demande à chaque commune concernée une aide de 8 € par enfant.

Madame le maire propose au conseil municipal de verser à l'association Haute Bruche Ecoles, une subvention calculée sur un coût enfant de 8 € multiplié par le nombre d'enfants de la commune scolarisés de la Grande Section jusqu'au CM2, dans l'une de ces écoles.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- décide de verser à l'association Haute Bruche Ecoles, la somme de 520 € pour l'année scolaire 2023/2024.

## 6. SUBVENTION AU COMITE HAUTE BRUCHE DU SOUVENIR FRANCAIS

Par courrier du 27 septembre 2024, le Comité du Souvenir Français de l'ancien canton de Saales sollicite une subvention de la commune permettant les actions suivantes :

- Entretien des tombes et monuments élevés à la gloire des combattants morts pour la France,
- Organisation de visite du mémorial Alsace Moselle au profit des enfants des classes de CM1, CM2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'attribuer une subvention de 100 € au Comité du Souvenir Français et de prendre en charge les frais de transport des élèves des classes de l'école primaire.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 30.

Le Maire,  
Patricia SIMONI

Le secrétaire  
Patrick BENOIT